

Victoria, daté de la Cour de Saint-James, le 26 mai 1868.» (Cf. *Le Palais législatif de Québec*, par M. E. Gagnon, p. 13.) Cette origine de nos armoiries est donc telle qu'aucun Anglais ne peut les désavouer. — Remarquons la composition de ces armes : « D'or, à la fasces de gueules chargée d'un lion d'or passant regardant, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'azur, et en pointe de trois feuilles d'érable sinople tigées. » Voilà les *fleurs de lis* et les *feuilles d'érable*, des emblèmes distinctifs de notre nationalité française et canadienne ; et c'est l'Angleterre qui les a mises sur les armoiries de la province de Québec ! Quelle injustice, à l'égard des Anglais nos compatriotes, y a-t-il à les conserver ?

Quant à la devise « Je me souviens, » que l'on peut voir sculptée « au centre de l'entablement du portique de l'entrée d'honneur » du palais législatif de Québec, elle « a revêtu un caractère officiel » le 9 février 1883. (Ouvrage déjà cité, pages 15 et 16.) — Voilà encore un souvenir de notre origine française que les Anglais acceptent parfaitement.

J'ai déjà parlé d'un drapeau blanc de la province de Québec qui existe depuis plusieurs années, et qui porte tous ces emblèmes, distinctifs pour la plupart de notre nationalité française. Ce drapeau est, au moins d'une manière implicite, adopté par les autorités de la Province et de sa capitale. Je l'ai même vu, certain jour de fête de l'été dernier, arboré à l'exclusion de tout autre sur l'hôtel de ville de Québec.

Comme aucun Anglais n'a encore manifesté son déplaisir de tout cela, j'ai droit de conclure que nos compatriotes de race étrangère n'y voient pas d'injustice commise à leur égard. Je les voudrais aussi conciliants sur l'apposition d'un emblème catholique sur notre drapeau ! (Sur ce drapeau, ou un autre à peu près semblable, de la province de Québec, les associations comme les particuliers pourraient très bien ajouter, par exemple, à gauche des armes et près de la hampe, en haut, l'image ou le monogramme du Sacré-Cœur ; et j'espère que cette pratique se généraliserait bientôt.)

Si je ne me fais pas illusion, j'ai donné dans ce qui précède « une réponse claire et satisfaisante » à la question de M. Tardivel.